

COVID-19 – Port du masque – Gares et abords – Val d’Oise (31/08/2020)

L’Arrêté Préfectoral n°2020-626 daté du 28/08/2020 impose le port du masque dans les gares du Val d’Oise et à leurs abords à compter du 31/08/2020.

GDE Erreur: Erreur lors de la récupération du fichier - si nécessaire, arrêtez la vérification d'erreurs (404:Not Found)